

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 avril 2018

A 20 H 30 – CONVOCTION DU 29 MARS 2018

Présents : GOZZERINO Gislain – YRIEIX Françoise, MORISET Marc, GASPAROTTO Benoit, BARBIN Stéphanie - MARILLIER Mireille, MARTY Thierry, GIBERT Mickaël,

Absents : MAJOU Frédéric, VAN DE HEL Wander,

ORDRE DU JOUR

- VOTE DU TAUX DES TAXES LOCALES

Le Conseil Municipal après avoir délibéré du taux d'imposition en 2018 de chacune des quatre taxes directes locales

Décide à l'unanimité :

- d'appliquer comme ci-après et de faire figurer au cadre II de l'état intitulé « Notification des taux d'imposition » les taux se décomposant comme suit :

- Taxe d'habitation : 11,97 %

- Foncier bâti : 6.50 %

- Foncier non bâti : 56,04 %

- CFE 19,02 %

- VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018

Monsieur le Maire donne lecture de la présentation faite du budget primitif de l'exercice 2018 qui s'équilibre en recettes et dépenses à la somme de 482 394 € pour la section d'investissement, et à la somme de 730 396 € pour la section de fonctionnement.

Le conseil municipal municipal après délibéré à l'unanimité adopte le budget primitif 2018.

- POINT SUR LES TRAVAUX

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il est l'attente des devis demandés aux différents artisans.

- QUESTIONS DIVERSES

Budget assainissement, proposition de transférer le budget assainissement en totalité au Syndicat Eau 47. Le conseil accepte une rencontre avec les responsables de Eau 47 pour mettre en place ce transfert.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23 h 30